



2010 - 2020  
10 ANS D' ACTIONS EXEMPLAIRES

## Aménagement du territoire : démarches de planification en faveur de la biodiversité

 [Capitale\\_Biodiv](https://twitter.com/Capitale_Biodiv)

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Gilles Lecuir

Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France

[Gilles.lecuir@institutparisregion.fr](mailto:Gilles.lecuir@institutparisregion.fr)

Tél. 06 09 69 00 61



Convention sur la  
diversité biologique



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

**Plante&Cité**  
Ingénierie de la nature en ville  
Center for landscape and urban horticulture

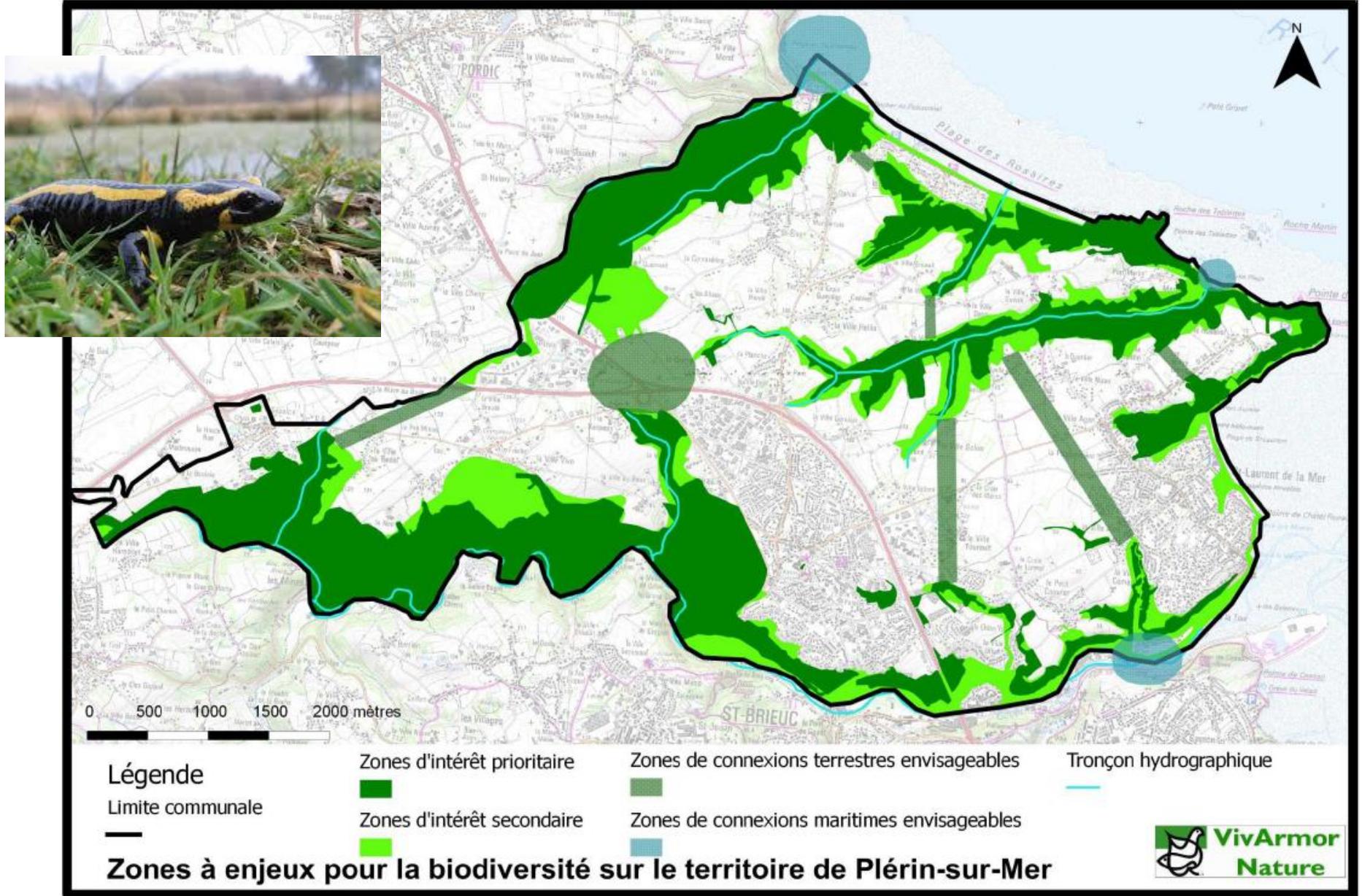
 **Cerema**

**L'INSTITUT  
PARIS  
REGION** **ARB**  
AGENCE RÉGIONALE  
DE LA BIODIVERSITÉ



# Atlas de la biodiversité communale

Lauréat 2013





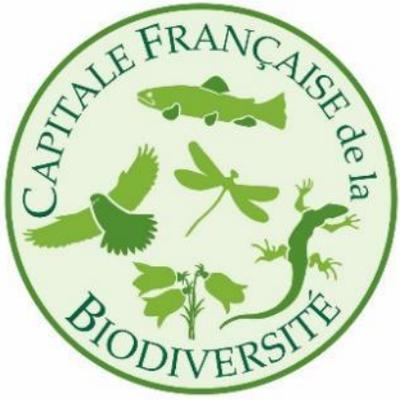
Le plan  
Strasbourg  
Grandeur Nature  
2016-2020

Lauréat  
2014 et 2017

Strasbourg.eu  
eurometropole



A lire : [Plan Strasbourg Grandeur Nature 2016-2020](#) et sa [présentation en conseil de quartier](#)



Plan d'action  
Biodiversité  
2015-2020

Lauréat  
2016 et 2018



métropole  
ROUEN NORMANDIE



A lire : [Programme Mares](#), et le [Plan d'action Biodiversité 2015-2020](#), Rouen Normandie Métropole



## Schéma local de la trame verte et bleue

Lauréat 2017

VALORISER



PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné



© Marc Barra

A lire : [Schéma local de la trame verte et bleue du Val d'Ille](#) et [Rapport de visite 2017](#)



## Intégration de la trame verte et bleue dans le PLUi

Lauréat 2013



Strasbourg.eu  
eurometropole

© Gilles Lecuir

A lire : [Intégration de la trame verte et bleue dans le PLUi](#)



## Stratégie de gestion des friches

Lauréat 2011



© Gilles Lécuyer

A lire : [Stratégie de gestion des friches](#)



Aménagement  
d'un parc  
post-industriel

Lauréat 2018

Ville de  
**Besançon**



© Gwen Grandin

A lire : [Aménagement d'un parc post-industriel](#)



Rénovation  
urbaine du  
Plateau de Haye

Finaliste 2018

**métropole**  
**GrandNancy**



© Gilles Lecuir

A lire : [Le parc forestier du Plateau de Haye](#)



## Cahier de prescriptions (CPAUPE)

Lauréat 2014



### 3.6. TRAITEMENT DES ESPACES EXTERIEURS

#### Objectifs

- préserver des corridors écologiques d'amont en aval du talus
- garantir l'écoulement des eaux pluviales d'amont en aval du talus et assurer le fonctionnement hydrologique de la zone humide aval
- composer avec le paysage local
- favoriser la biodiversité

#### Prescriptions

• Les espaces libres seront paysagés et végétalisés sauf contraintes techniques, d'accès et de stationnement, en adéquation avec le projet architectural développé et les options urbaines retenues pour le quartier.

• A l'intérieur des couloirs naturels référencés (Ill. 03 page 26) notamment, ainsi que sur la ligne de crête surplombant les bâtiments, les arbres existants seront autant que possible conservés. En cas d'impossibilité technique, on s'attachera à retrouver dans ces couloirs et en ligne de crête, des massifs boisés continus dont la densité de plantation sera à minima de 4 arbres de haute tige + 10 arbres en cépée par unité de 100m<sup>2</sup> de terrain.

• L'usage de grilles et clôtures est proscrit dans l'emprise des couloirs naturels identifiés afin de faciliter le passage de la faune d'amont en aval du plateau du Tremblay. Il est cependant possible de sécuriser les accès aux ensembles bâtis par des grilles ou clôtures urbaines en matériau brut non plastifié et non peint (acier galvanisé, acier corten, bois...), alliant des teintes naturelles ou neutres. Les clôtures, si elles s'avèrent strictement nécessaires, devront être ajourées et non jointives au sol (10 cm minimum d'espace entre le sol et le pied de clôture hors éléments de fixation) pour permettre le passage de la petite faune sauvage. Leur hauteur ne pourra excéder 1,50 mètres.

• Les haies sont autorisées. Elles seront vives et d'essences variées en remplacement ou en doublement des clôtures. Leur hauteur ne pourra excéder 2 mètres. Les haies végétales monospécifiques constituées de variétés non locales et créant des écrans dans le paysage (Thuja, Laurier cerise, Cyprès de Leyland...) sont proscrites.

• Les espaces verts privatifs devront être conçus pour une gestion extensive (prairie fleurie, haies vives, végétaux à port naturel...) et sans produits phytosa-

12. Liste d'essences ligneuses préconisées :

- Frêne commun (Fraxinus excelsior)
- Cornouiller mâle (Cornus mas) (1)
- Troène commun (Ligustrum vulgare)
- Amélanchier (Amelanchier ovalis) (2)
- Fusain d'Europe (Euonymus europaeus) (3)
- Chêne pédonculé (Quercus robur) (4)
- Orme champêtre (Ulmus minor) (5)
- Erable sycomore (Acer pseudoplatanus) (6)
- Erable champêtre (Acer campestre)
- Charme (Carpinus betulus) (7)
- Viorne aubier (Viburnum opulus) (8)
- Noyer commun (Corylus avellana) (9)
- Châtaignier commun (Castanea sativa) (10)
- Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)
- Cormier (Sorbus domestica)
- Allier (Sorbus torminalis)
- Sureau noir (Sambucus nigra)





Création d'une réserve naturelle

Lauréat 2010 et 2018



Ville de  
GRANDE-SYNTHE



A lire : [Création d'une réserve naturelle](#)



## Diagnostic des milieux naturels et littoraux



A lire : [Réalisation d'un diagnostic des milieux naturels et littoraux](#)



Arbres et  
plan climat

Lauréat 2019

**GRAND LYON**  
la métropole



A lire : [Métropole de Lyon – rapport de visite 2019](#)

©Laurence Danière - Métropole de Lyon



Dépollution  
lumineuse

Lauréat 2018

Village vacances  
Les Hauts de Saint-Privat.



A lire : [Dépollution lumineuse](#)



Protection de la  
ressource en eau



Lauréat 2013



A lire : [Valorisation de la trame verte et bleue gérée par Eau de Paris](#)



Un PLU qui traduit  
les engagements  
de l'Agenda 21  
de la commune

Lauréat 2014



A lire : [Régie municipale agricole](#) et [Plu et Agenda 21](#), Mouans-Sartoux



2010 - 2020  
10 ANS D' ACTIONS EXEMPLAIRES

## Aménagement du territoire : démarches de planification en faveur de la biodiversité

 Capitale\_Biodiv

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Gilles Lecuir

Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France

[Gilles.lecuir@institutparisregion.fr](mailto:Gilles.lecuir@institutparisregion.fr)

Tél. 06 09 69 00 61



Convention sur la  
diversité biologique



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

**Plante&Cité**  
Ingénierie de la nature en ville  
Center for landscape and urban horticulture

 Cerema

 L'INSTITUT  
PARIS  
RÉGION  
**ARB**  
AGENCE RÉGIONALE  
DE LA BIODIVERSITÉ